



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direktion der Institutionen, Land- und Forstwirtschaft
Ruelle de Notre-Dame 2, CP, 1701 Fribourg

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11
diaf-sg@fr.ch, www.fr.ch/diaf

Aux autorités et
organisations concernées

Fribourg, le 15 juin 2015

Projet de loi modifiant la loi sur la détention des chiens (LDCh) Consultation

Mesdames,
Messieurs,

Dans sa séance du 9 juin 2015, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation du projet de loi modifiant la loi sur la détention des chiens.

Ce projet a principalement comme but de mettre en œuvre la motion populaire déposée le 28 avril 2014 (motion populaire 2014-GC-95), qui demande la modification de la loi sur la détention des chiens (RSF 725.3 ; LDCh). Cette motion a été acceptée le 8 octobre 2014 par le Grand Conseil.

Vous trouverez, en annexe, l'avant-projet de loi en français et en allemand ainsi que le rapport explicatif dans les deux langues. Les documents mis en consultation, ainsi que la liste des destinataires, sont également disponibles, notamment, sur le site de la Chancellerie d'Etat : www.fr.ch/consultations.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos éventuelles remarques à ce sujet **d'ici au 15 septembre 2015** par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus, et si possible également sous forme électronique à l'adresse : daniela.schellenberg@fr.ch .

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Marie Garnier
Conseillère d'Etat, Directrice

Annexes

—
Avant-projet de loi
Rapport explicatif
Liste des destinataires